

**ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE NATIONALE
EN MATIERE DE CULTES AU NIGER**

COMMUNIQUE FINAL

Niamey, le 25 octobre 2019

COMMUNIQUE FINAL

L'Atelier de validation de la stratégie nationale en matière de cultes au Niger **s'est tenu les 24 et 25 octobre 2019 au Palais des Congrès de Niamey** sous la Présidence de **Monsieur Bazoum Mohamed, Ministre d'Etat**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses.

Etaient présents à la cérémonie d'ouverture, le Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Education Civique, le Ministre de la Renaissance Culturelle, des Arts et de la Modernisation Sociale, le Ministre Porte-parole du Gouvernement, le corps diplomatique, le Gouverneur de la Région de Niamey, le Président de la Délégation Spéciale de Niamey, les représentants des Ministères et institutions, les représentants des associations religieuses et de la société civile soit un total de quatre-vingt-six (86) participants.

L'Objectif recherché à travers cet atelier est de recueillir et d'enrichir et de valider la stratégie nationale de cultes.

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par une fatiha, une prière et le discours du Ministre d'Etat.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, a exprimé, ses sincères remerciements à l'ensemble des participants.

Tout d'abord, il a indiqué qu'avec l'apparition de groupes religieux sectaires, un dispositif à même de permettre à l'Etat de réguler l'espace religieux s'est avéré absolument indispensable. A ce titre, son département ministériel a initié de nombreuses activités qui ont permis de doter le pays d'un arsenal juridique et institutionnel d'encadrement de la pratique du culte à la suite d'une série de voyages d'études et d'échanges d'expériences en Mauritanie, au Maroc et en Algérie, l'organisation d'un Forum National sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme religieux violent et l'érection de la Direction des Affaires Religieuses en Direction Générale des Cultes.

Ensuite, il a précisé que l'élaboration de cette stratégie, vise à doter l'Etat d'un instrument supplémentaire pour non seulement opérationnaliser les principes constitutionnels de libre exercice culte, mais aussi pour traduire dans les faits, les engagements et les devoirs de l'Etat en faveur de l'ordre public, de la paix sociale et de l'unité nationale.

Il a enfin, souligné qu'au vu du parterre de personnalités et d'érudits présents au présent atelier, les débats et les échanges seront riches et fructueux pour permettre au gouvernement de disposer d'un document de stratégie enrichi et validé que le Gouvernement pourra adopter dans les meilleurs délais.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis par une brève présentation du document par le Consultant à

travers le processus d'élaboration et les deux parties essentielles du document de la stratégie qui portent sur l'analyse de la situation en matière de gestion de l'exercice de cultes au Niger et l'expérience des pays de référence.

Par la suite, les participants ont été répartis en quatre (4) groupes thématiques sur la première et la deuxième partie de la stratégie à savoir :

- Groupe n°1 : gestion des questions religieuses pendant la colonisation jusqu'à 1990 ;
- Groupe n°2 : ancrage institutionnel des affaires religieuses au sein de l'Etat jusqu'à culte chrétien ;
- groupe n°3 : lieux de cultes chrétiens jusqu'aux faiblesses ;
- Groupe n°4 : expérience saoudienne jusqu'à l'expérience nigérienne.

Dans l'après-midi, les résultats des travaux des quatre groupes ont été restitués et ont donné lieu à des échanges et débats très riches. A cet effet, beaucoup d'enrichissements et contributions ont été proposés et les questions posées ont trait essentiellement à l'explication de l'animisme, la transcription de certains mots en haoussa et en Djerma, la problématique du fonctionnement du Conseil Islamique du Niger, la non prise en compte des écoles coraniques, le rôle que joue les medersas et les missions, l'enseignement de la foi dans les écoles.

A toutes ces questions, le consultant a donné des réponses claires et précises et s'est engagé à intégrer les enrichissements et observations de concert avec le comité interministériel et la Direction des Affaires Religieuses.

Les travaux de la 2^{ème} journée se sont poursuivis par la mise en place de sept groupes et l'examen des thématiques ci-après :

- Groupe 1 : cadre juridique ;
- Groupe 2 : objectif stratégique 1 ;
- Groupe 3 : objectif stratégique 2 ;
- Groupe 4 : objectif stratégique 3 ;
- Groupe 5 : objectif stratégique 4 ;
- Groupe 6 : objectif stratégique 5 ;
- Groupe 7 : objectif stratégique 6.

A l'issue de la restitution des résultats, les groupes ont formulé des contributions d'enrichissements et d'amendements qui seront intégrés dans le document. De même, le consultant a répondu aux questions posées qui ont trait, entre autres, à la définition de la radicalisation, la marginalisation des écoles coraniques, la structure idéale pour la mise en œuvre de la stratégie nationale, le rôle des médias dans la lutte contre la radicalisation, la mobilisation du financement du plan d'action.

L'atelier a connu, de par l'importance du sujet, une participation assidue et enrichissante des participants.

Les participants ont également formulé des recommandations.

RECOMMANDATIONS :

Les participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale en matière de cultes tenu les 24 et 25 octobre 2019 au Palais des Congrès de Niamey formulent les recommandations ci-après :

A l'endroit de l'Etat :

1. Considérant l'importance des cultes dans notre société, il y a lieu qu'un département ministériel à part entière soit consacré à cette question ;
2. Conformément aux dispositions de la loi relative à l'exercice du culte en République du Niger, il y a lieu de prendre des mesures en vue de sensibiliser les différents cultes pour la mise en place de leurs conseils nationaux ;
3. Aux fins d'harmoniser les contenus des enseignements des écoles confessionnelles, il y a lieu de leur élaborer un curricula uniforme pour chaque confession.
4. Dans le cadre de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent, il y a lieu qu'un accent particulier soit mis sur la surveillance de la filière du financement des réseaux liés à la criminalité transfrontalière ;

5. Considérant l'importance des enjeux qui s'attachent à la mise en œuvre du document de stratégie nationale en matière de cultes, notamment pour la préservation de la paix et de la quiétude sociale dans la pratique religieuse dans notre pays, il y a lieu de faire diligence pour que l'adoption de la stratégie par le gouvernement soit effective dans les meilleurs délais ;

6. Compte tenu de l'importance de la stratégie nationale en matière de cultes au Niger et des enjeux que représentent sa mise en œuvre, son plan d'action doit être financé exclusivement par le budget national avec l'apport des différents acteurs nationaux ;

7. Impliquer les acteurs nationaux dans le processus de mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de cultes au Niger ;

8. Créer un comité de sages regroupant toutes les sensibilités et tendances religieuses autour du chef traditionnel ;

9. Considérant que le Niger est un pays de croyants et que la jeunesse est la plus grande composante de la population, demandons à l'Etat l'application stricte de la loi sur la cybercriminalité ;
10. Au Conseil Supérieur de la Communication, nous demandons un droit de regard, de contrôle et de censure sur certains programmes qui passent au niveau des télévisions ;
11. Rehausser toutes les dépenses des rubriques du plan d'action compte tenu des réalités du terrain et l'atteinte des résultats escomptés ;
12. Encourager une collaboration réciproque entre les citoyens, les Forces de Défense et de Sécurité et l'Administration.
13. Chercher les causes profondes de la radicalisation ;
14. Concevoir un curriculum concernant l'éducation religieuse ;

15. Créer des centres de formation des leaders religieux de toute confession dans toutes les régions du pays.

Fait à Niamey, le 25 octobre 2019